

A2P

06 B1687
15 FEV. 2018
BM3A

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 Rue Ampère,
67118 GEISPOLSHEIM
491 708 996 RCS STRASBOURG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 182 960 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	182 960 euros
A titre de dividendes	<u>126 670 euros</u>
Soit 126,67 euros par action	
Le solde	56 290 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 277 841 euros.	

Ledit dividende pourra être mis en paiement compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 126,67 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 126 543,33 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 :

200 000 euros, soit 200 euros par titre.

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

64 600 euros, soit 64,60 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 64,60 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 64 535,40 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

98 500 euros, soit 98,50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 98,50 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 98 401,50 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Christian SCHMITT



BILAN ACTIF - PASSIF**A2P****BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 667	1 667				
Autres immobilisations corporelles	72 987	47 564	25 424	1,13	30 891	1,91
Autres immobilisations financières	11 625		11 625	0,52	11 625	0,72
TOTAL (I)	86 279	49 231	37 048	1,65	42 516	2,63
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	1 897 461	46 716	1 850 745	82,48	1 068 468	66,22
Autres créances						
. Personnel	5 180		5 180	0,23	2 864	0,18
. Etat, impôts sur les bénéfices	218 615		218 615	9,74	194 497	12,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 281		31 281	1,39	26 159	1,62
. Autres	25 348		25 348	1,13	18 984	1,18
Disponibilités	71 403		71 403	3,18	256 443	15,89
Charges constatées d'avance	4 337		4 337	0,19	3 684	0,23
TOTAL (II)	2 253 625	46 716	2 206 909	98,35	1 571 099	97,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 339 904	95 946	2 243 958	100,00	1 613 614	100,00

A2P

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	4,46	100 000	6,20
Réserve légale	10 000	0,45	10 000	0,62
Autres réserves	221 551	9,87	206 761	12,81
Résultat de l'exercice	182 960	8,15	113 290	7,02
TOTAL(I)	514 511	22,93	430 051	26,65
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges	1 025	0,05	877	0,05
TOTAL (III)	1 025	0,05	877	0,05
Emprunts et dettes				
. Emprunts	209 600	9,34		
. Découverts, concours bancaires	38 087	1,70		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	149	0,01	149	0,01
. Associés	29 552	1,32	209 035	12,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 580	4,53	66 939	4,15
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	224 771	10,02	130 072	8,06
. Organismes sociaux	536 246	23,90	381 428	23,64
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	434 591	19,37	277 413	17,19
. Autres impôts, taxes et assimilés	148 596	6,62	114 366	7,09
Autres dettes	5 250	0,23	3 285	0,20
TOTAL(IV)	1 728 422	77,03	1 182 686	73,29
TOTAL PASSIF (I à V)	2 243 958	100,00	1 613 614	100,00

ANNEXE LEGALE**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 243 957,87 E. Le résultat net comptable est un bénéfice de 182 959,92 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/05/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi s'élève à 227.957 – au titre de l'exercice 2016 et a été comptabilisé en diminution du poste « Charges sociales » dans le compte de résultat, conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013.

Le CICE 2015 a été utilisé pour le besoin en fonds de roulement.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 86 279 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 667			1 667
Immobilisations corporelles	86 317	775	14 104	72 987
Immobilisations financières	11 625			11 625
TOTAL	99 608	775	14 104	86 279

Amortissements et provisions d'actif = 49 231 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 667			1 667
Immobilisations corporelles	55 426	6 242	14 104	47 564
TOTAL	57 093	6 242	14 104	49 231

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 667	1 667	0	1 an
Instal./agenc.divers	61 799	38 456	23 343	5 à 10 ans
Mat de transport	0	0	0	
Mat.bureau & informatique	6 809	5 817	992	3 à 5 ans
Mobilier	4 380	3 290	1 090	5 à 10 a
TOTAL	74 655	49 230	25 425	

Etat des créances = 2 193 847 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 625		11 625
Actif circulant & charges d'avance	2 182 222	2 182 222	
TOTAL	2 193 847	2 182 222	11 625

Provisions pour dépréciation = 46 716 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes de tiers	71 847		25 132		46 716
TOTAL	71 847		25 132		46 716

Produits à recevoir par postes du bilan = 52 824 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	22 296
Autres créances	30 528
TOTAL	52 824

Charges constatées d'avance = 4 337 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = 1 025

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques	877	148			1 025
TOTAL	877	148			1 025

Etat des dettes = 1 728 422

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	247 687	247 687		
Dettes financières diverses	29 702	29 702		
Fournisseurs	101 580	101 580		
Dettes fiscales & sociales	1 344 204	1 344 204		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 250	5 250		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 728 422	1 728 422		

Charges à payer par postes du bilan = 265 177

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	2 197
Fournisseurs	79 443
Dettes fiscales & sociales	178 660
Autres dettes	4 878
TOTAL	265 177

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 6 045 406 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 045 406	100,00 %
TOTAL	6 045 406	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres immobilisations financières		806	
Emprunts et dettes financières divers	1	29 447	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 678	1 558	
Charges financières		2 197	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de pensions	71 959
TOTAL	71 959

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties BNP PARIBAS	433 000
TOTAL	433 000
- les participations	433 000

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		71 959	
TOTAL		71 959	

L'engagement calculé concerne un permanent cadre et trois permanents non cadres :

- Indemnité de 11.789 E. Départ en retraite prévu en 2031 après 15 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 48.390E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 18.556 E. Départ en retraite prévu en 2056 après 44 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 22.752E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 19.282 E. Départ en retraite prévu en 2060 après 48 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 21.626E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 20.577E. Départ en retraite prévu en 2056 après 40 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 28.033E et un taux de charges sociales de 45%.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 191
TOTAL	5 191

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 52 824 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablr (41810100)	22 296
TOTAL	22 296

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Redevables colmar(42870002)	1 142
Redevables schiltigheim(42870006)	4 038
Etat produit a recevoir(44870000)	25 181
Produits a recevoir(46870000)	167
TOTAL	30 528

Charges constatées d'avance = 4 337 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constataees d'avance(48600000)	4 337
TOTAL	4 337

Charges à payer = 265 177 E

(B)

4 rue de Copenhague
67300 Schiltigheim
Tél: +33 (0)3 88 18 02 00

38 boulevard de l'Europe
67500 Haguenau
Tél: +33 (0)3 88 73 79 90

12 rue des Genêts
67110 Gundershoffen
Tél: +33 (0)3 88 72 73 12

15 rue du Général de Gaulle
67170 Brumath
Tél: +33 (0)3 88 11 25 80

www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

A2P

Société par Actions Simplifiée

4, rue Ampère
67 118 GEISPOLSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A2P

Société par Actions Simplifiée

4, rue Ampère
67 118 GEISPOLSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A2P, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste

également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- **Clients**

La note « Créances et dettes » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation et de dépréciation de ce poste.

Nous nous sommes assurés sur ce point du caractère approprié des méthodes utilisées, de la correcte évaluation et comptabilisation des clients bruts et des dépréciations ainsi que de la pertinence des informations mentionnées dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

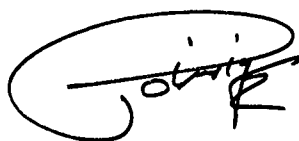
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Schiltigheim, le 9 juin 2017

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO STRASBOURG-NORD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raoul Poinsignon', enclosed within a large, loopy oval shape.

Raoul POINSIGNON

BILAN ACTIF - PASSIF

A2P

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2016				31/12/2015	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 667	1 667				
Autres immobilisations corporelles	72 987	47 564	25 424	1,13	30 891	1,91
Autres immobilisations financières	11 625		11 625	0,52	11 625	0,72
TOTAL (I)	86 279	49 231	37 048	1,65	42 516	2,63
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	1 897 461	46 716	1 850 745	82,48	1 068 468	66,22
Autres créances						
. Personnel	5 180		5 180	0,23	2 864	0,18
. Etat, impôts sur les bénéfices	218 615		218 615	9,74	194 497	12,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 281		31 281	1,39	26 159	1,62
. Autres	25 348		25 348	1,13	18 984	1,16
Disponibilités	71 403		71 403	3,18	256 443	15,88
Charges constatées d'avance	4 337		4 337	0,19	3 684	0,23
TOTAL (II)	2 253 625	46 716	2 206 909	98,35	1 571 099	97,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 339 904	95 946	2 243 958	100,00	1 613 614	100,00



BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	4,46	100 000	6,20
Réserve légale	10 000	0,45	10 000	0,62
Autres réserves	221 551	9,87	206 761	12,81
Résultat de l'exercice	182 960	8,15	113 290	7,02
TOTAL (I)	514 511	22,93	430 051	26,65
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges	1 025	0,05	877	0,05
TOTAL (III)	1 025	0,05	877	0,05
Emprunts et dettes				
. Emprunts	209 600	9,34		
. Découverts, concours bancaires	38 087	1,70		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	149	0,01	149	0,01
. Associés	29 552	1,32	209 035	12,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 580	4,53	66 939	4,15
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	224 771	10,02	130 072	8,06
. Organismes sociaux	536 246	23,90	381 428	23,64
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	434 591	19,37	277 413	17,19
. Autres impôts, taxes et assimilés	148 596	6,62	114 366	7,09
Autres dettes	5 250	0,23	3 285	0,20
TOTAL (IV)	1 728 422	77,03	1 182 686	73,29
TOTAL PASSIF (I à V)	2 243 958	100,00	1 613 614	100,00



ANNEXE LEGALE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 243 957,87 E. Le résultat net comptable est un bénéfice de 182 959,92 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/05/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi s'élève à 227.957 € au titre de l'exercice 2016 et a été comptabilisé en diminution du poste « Charges sociales » dans le compte de résultat, conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013.

Le CICE 2015 a été utilisé pour le besoin en fonds de roulement.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 86 279 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 667			1 667
Immobilisations corporelles	86 317	775	14 104	72 987
Immobilisations financières	11 625			11 625
TOTAL	99 608	775	14 104	86 279



Amortissements et provisions d'actif = 49 231 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 667			1 667
Immobilisations corporelles	55 426	6 242	14 104	47 564
TOTAL	57 093	6 242	14 104	49 231

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 667	1 667	0	1 an
Instal./agenc.divers	61 799	38 456	23 343	5 à 10 ans
Mat de transport	0	0	0	
Mat.bureau & informatique	6 809	5 817	992	3 à 5 ans
Mobilier	4 380	3 290	1 090	5 à 10 a
TOTAL	74 655	49 230	25 425	

Etat des créances = 2 193 847 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 625		11 625
Actif circulant & charges d'avance	2 182 222	2 182 222	
TOTAL	2 193 847	2 182 222	11 625

Provisions pour dépréciation = 46 716 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes de tiers	71 847		25 132		46 716
TOTAL	71 847		25 132		46 716

Produits à recevoir par postes du bilan = 52 824 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	22 296
Autres créances	30 528
TOTAL	52 824

Charges constatées d'avance = 4 337 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = 1 025

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques	877	148			1 025
TOTAL	877	148			1 025



Etat des dettes. = 1 728 422

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	247 687	247 687		
Dettes financières diverses	29 702	29 702		
Fournisseurs	101 580	101 580		
Dettes fiscales & sociales	1 344 204	1 344 204		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 250	5 250		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 728 422	1 728 422		

Charges à payer par postes du bilan = 265 177

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	2 197
Fournisseurs	79 443
Dettes fiscales & sociales	178 660
Autres dettes	4 878
TOTAL	265 177

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 045 406 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 045 406	100,00 %
TOTAL	6 045 406	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres immobilisations financières		806	
Emprunts et dettes financières divers	1	29 447	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 678	1 558	
Charges financières		2 197	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de pensions	71 959
TOTAL	71 959



Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties BNP PARIBAS	433 000
TOTAL	433 000
- les participations	433 000

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		71 959	
TOTAL		71 959	

L'engagement calculé concerne un permanent cadre et trois permanents non cadres :

- Indemnité de 11.789 E. Départ en retraite prévu en 2031 après 15 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 48.390E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 18.556 E. Départ en retraite prévu en 2056 après 44 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 22.752E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 19.282 E. Départ en retraite prévu en 2060 après 48 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 21.626E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 20.577E. Départ en retraite prévu en 2056 après 40 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 28.033E et un taux de charges sociales de 45%.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 191
TOTAL	5 191

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 52 824 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablr (41810100)	22 296
TOTAL	22 296

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Redevables colmar(42870002)	1 142
Redevables schiltigheim(42870006)	4 038
Etat produit a recevoir(44870000)	25 181
Produits a recevoir(46870000)	167
TOTAL	30 528

Charges constatées d'avance = 4 337 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	4 337
TOTAL	4 337

Charges à payer = 265 177 E